Questions orales

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, j'ai pris connaissance de cette annonce. Cet organisme n'a pas d'intérêts commerciaux et ne peut donc être poursuivi pour publicité trompeuse. Cependant, cette annonce pourrait être examinée par les fonctionnaires du ministère de la Justice pour établir si elle n'enfreint pas le Code criminel au chapitre de la «Publicité haineuse». Ce genre de publicité, monsieur l'Orateur, s'apparente d'ailleurs étrangement aux propos tenus par un correspondant de la Société Radio-Canada, à Ottawa, dont l'éthique professionnelle et la compétence devraient être étudiées, car pour la deuxième fois en quelques semaines, il a fait hier soir un reportage sur les salaires des députés fédéraux qui était aussi tendancieux, injuste et haineux.

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LA GRÈVE DES DÉBARDEURS DU QUÉBEC—ON DEMANDE UN RAPPORT SUR LA RENCONTRE DU MINISTRE AVEC LES REPRÉSENTANTS DE L'ASSOCIATION DES DÉBARDEURS

M. Eudore Allard (Rimouski): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre du Travail.

Étant donné que l'honorable ministre devait rencontrer hier les représentants de l'Association internationale des débardeurs, est-il en mesure de dire si effectivement la rencontre a eu lieu, et dans l'affirmative, peut-il expliquer à la Chambre les résultats de cette rencontre?

[Traduction]

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Oui, monsieur l'Orateur. Je puis dire au député que j'ai rencontré les dirigeants du syndicat des débardeurs hier. Je leur ai dit qu'on ne discuterait pas de leurs griefs contre leurs employeurs ou la loi tant qu'ils continueraient de la défier. Une fois qu'ils s'y seront conformés et seront retournés au travail, ces discussions pourraient avoir lieu dans le cours normal des choses.

L'INDUSTRIE

MICROSYSTEMS—LA MÉTHODE DE RECOUVREMENT DES INVESTISSEMENTS GOUVERNEMENTAUX—LE MONTANT ESCOMPTÉ

M. Max Saltsman (Waterloo-Cambridge): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Indiquerait-il à la Chambre comment il essaie personnellement de recouvrer les quelque 37 millions de dollars investis par le gouvernement canadien dans Microsystems? De plus, comme Northern Electric ne perdra pas en fait un sou sur son investissement dans Microsystems, le ministre dira-t-il à la Cham-

bre combien des quelque 37 millions de dollars le gouvernement s'attend à recouvrer de Northern Electric?

M. l'Orateur: Le député sait qu'il ne peut poser une question ainsi formulée.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

TERRE-NEUVE—LE RETARDEMENT DE LA NOMINATION D'UN JUGE À LA COUR SUPRÊME ET DE LA PRÉSENTATION DE LA MESURE POUR LA CRÉATION D'UNE COUR D'APPEL

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre de la Justice. J'aimerais lui demander quand il entend nommer un juge pour combler la vacance à la Cour suprême de Terre-Neuve, car ce poste est vacant depuis près de sept mois et entraîne une lourde charge de travail pour les trois juges et rend très difficile la tâche de cette cour d'entendre les appels contre les jugements rendus par un de ses membres.

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, j'espère pouvoir le faire très bientôt.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, le ministre peut-il nous expliquer ce retard et, deuxièmement, dire à la Chambre quand il entend faire étudier la mesure inscrite au Feuilleton depuis déjà un certain temps et visant à créer une cour d'appel pour la province de Terre-Neuve?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, le retard est dû en partie à la réorganisation des cours et aux répercussions qu'elle pourrait avoir sur les nominations. Toutefois, comme d'habitude, la recherche de personnes bien qualifiées pour accepter ces nominations est une question importante qu'on ne prend pas à la légère et qui ajoute au retard général.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

VIETNAM—LES MESURES ENVISAGÉES POUR LA LIBÉRATION DE NORMAN ET JEAN JOHNSON

M. Sean O'Sullivan (Hamilton-Wentworth): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le ministre a déclaré aujourd'hui à la Chambre que le GRP avait donné au gouvernement canadien l'assurance que les Canadiens détenus au Vietnam seraient libérés dès qu'ils seraient identifiés. Comme le ministre suppléant avait déclaré la semaine dernière que Norman et Jean Johnson, deux missionnaires de Hamilton, se trouvaient dans un camp de prisonniers de guerre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures peut-il nous dire pourquoi on n'a pas libéré ces Canadiens et ce que compte faire précisément le gouvernement pour que cette garantie des forces communistes ne soit pas une autre promesse non tenue?

• (1450)

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Nous faisons des démarches par les voies qui nous sont ouvertes, et nous continuerons à l'égard des missionnaires dont parle le député. Aux dernières informations, tous deux étaient en bonne santé et M. Johnson lui-même pouvait poursuivre ses activités de missionnaire dans une certaine zone.